

Des évaluateurs présents sur
l'ensemble du territoire Alsace-Moselle



Siège social:
9 rue de Guebwiller
68000 COLMAR

<https://www.evadopa.fr/>



Pour contacter nos évaluateurs

dans le Bas-Rhin et en Moselle : 03 69 22 76 00
dans le Haut-Rhin : 03 89 20 79 47
groupelement.evadopa@gmail.com

971 5423 -10/2025



Ensemble, les caisses de retraite s'engagent avec



evadopa

Evaluation Accompagnement à Domicile des Personnes Agées



Un partenariat inter-régimes

Les missions

La gouvernance

La Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV), la Mutualité Sociale Agricole (MSA) **s'engagent, pour parvenir à une couverture optimale des différents publics sur l'ensemble des territoires, à poursuivre un partenariat inter régimes autour des trois axes suivants :**

✓ **l'information et le conseil** à l'attention de l'ensemble des retraités qui couvrent les différentes dimensions du « bien vieillir » (prévention santé, prévention relative aux comportements et règles de vie favorisant le vieillissement autonome).

✓ **l'organisation d'actions collectives de prévention et d'ateliers collectifs de sensibilisation** portant sur des thématiques liées au « bien vieillir » (mémoire, nutrition, prévention des chutes, sommeil, maintien du lien social, etc.).

✓ **l'accompagnement personnalisé des retraités les plus fragiles**, à travers une évaluation des besoins et l'octroi d'aides individuelles au maintien à domicile. L'ensemble des besoins liés au vivre chez soi est pris en compte : aide ménagère, portage des repas, transport accompagné, adaptation du logement, etc.

Dans le cadre de ce troisième axe, les caisses de retraite : Carsat Alsace-Moselle, MSA, ont créé un GCSMS (groupement de coopération sociale et médico-sociale) dénommé **evadopa (EVALuation Accompagnement à DOMicile des Personnes Agées)**.

Le groupement a pour objectif la réalisation d'évaluations relatives aux besoins des retraités relevant des GIR 5-6 pour les aider à vivre à leur domicile dans les meilleures conditions possibles.



La gouvernance est assurée par une assemblée générale composée de représentants de chaque organisme signataire :

- ✓ **la Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail Alsace-Moselle**
- ✓ **la Mutualité Sociale Agricole d'Alsace**

Les membres désignés sont :

Le Président :
Alain MONPEURT (Carsat Alsace-Moselle)

Le Vice-Président :
David HERRSCHER (MSA Alsace)

Le Déléguée Générale :
Claire DE MEEÛS (MSA Alsace)

La Vice-Déléguée Générale :
Aurélie ZILLIOX (Carsat Alsace-Moselle)